Confirmation des Jeunes





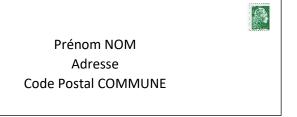
Calendrier

- Janvier : vous recevez la circulaire de lancement de la confirmation + la fiche calendrier à remplir
- **15 mars**: date limite pour renvoyer la fiche-calendrier avec vos 2 propositions de dates de confirmation + le nom du <u>référent unique</u> pour la confirmation
- Avril ou Mai: vous recevez la date de confirmation retenue par le conseil épiscopal



Lettres des confirmands

- Lettre écrite sur une feuille recto-verso maximum
- Si une enveloppe est jointe au courrier pour la réponse, indiquer aux jeunes comment la rédiger + écrire lisiblement (majuscules à respecter)





Recommandations

- 1. Au début du parcours : nommer un référent pour chaque confirmation (de zones, de paroisses, d'établissements scolaires...) qui sera l'unique interlocuteur du secrétariat de l'évêque / vicaires généraux.
- 2. **3 semaines avant la confirmation**, le référent envoie au prêtre qui confirmera les jeunes :
 - La liste des jeunes par ordre de passage
 (Indiquer le nom du parent lorsqu'il est différent de celui de l'enfant)
 - Les lettres des jeunes (classées par ordre de passage et groupées en un seul envoi)
- 3. **15 jours avant la confirmation**, envoyer le déroulement de la célébration au ministre qui présidera pour lui permettre de préparer son homélie.
- 4. Concernant les registres et notifications à remplir, merci de vous adresser directement à la paroisse où a lieu la confirmation ou au Service des actes de catholicité (02 40 76 38 71 ou actesdecatholicite@ad-nantes.org).